

Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 65 / 2021

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt et un le Lundi 26 Juillet ,

En exercice : 27

De Présents : 21

De votants : 25

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -Mme AURIOL Anne-M. BENEDETTO  
Nicolas-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-  
Mme SCOTTO Fabienne-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY  
Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-  
Mme DUPONT Karine- M. AIGUESPARSES Cédric-Mme  
BOULANGER Tamara- HERAUD Jean-François-Mme  
NICODEMO Mélissia-Mme DEZ Marylène-Mme LECUREUX  
Aurore-M. HURET David-Mme PRUNET Sophie-M.  
SEIGNOBOS Jean-Luc

Procurations :. M. ROSSI Patrick procuration à M. HERAUD Jean-  
François. Mme BOUCHER Julie procuration à Mme DUPONT  
Karine

M. CAMARA Célestin procuration à Mme SCOTTO Fabienne,  
M. SANTONI Jean procuration à M. BRUN Fernand

. Etaient absents excusés- M. FRELIER Laurent-Mme ARNAL Estelle

**Délibération portant l'instauration de tarifs divers dans le cadre de la  
régie de recettes prestations vente de produits mairie et photocopies.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. HERAUD Jean-François ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la régie de recettes prestations vente de produits mairie et photocopies, il convient de proposer les tarifs suivants :

➤ Tarifs photocopies ( inchangés )

A4 noir et blanc : 0.30€

A4 couleur : 0.60€

A3 noir et blanc : 1.50€

A3 couleur : 3,00€

➤ Photocopies avec carte

20 unités : 6€ + 1€ de caution

50 unités : 15€ + 1€ de caution

100 unités : 30€ + 1€ de caution

Photocopies associatives : carte d'une valeur de 200 photocopies représentant une somme de 60 € pour leurs activités ( essai réalisé avec les associations )

➤ Autres : produits mairie

Enveloppes personnalisées format DL : 1.40 €

Carte postale de PIGNANS : 1 €

Stylo : 1 € 50

Monsieur el Maire demande au Conseil municipal de délibérer. Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité d'adopter les tarifs ainsi proposés ci-avant

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

**BRUN Fernand**  
**Maire de PIGNANS**

